

Bilan des activités

POPIR - COMITÉ LOGEMENT

*Année financière
2013-2014*

***Dans la rue
pour le logement
social***

Organisme
appuyé par



Table des matières

Mot du conseil d'administration	1
Introduction.....	3
BILAN DES ACTIVITÉS	
Volet 1 – Logement social	5
Volet 2 – Logement privé.....	15
Volet 3 – Mobilisation et membership.....	23
Volet 4 – Lutte anti-pauvreté et luttes unitaires.....	27
Conclusion.....	31

Mot du conseil d'administration

Chères membres,
Chers membres,

Votre conseil d'administration n'a certainement pas chômé cette année ! Ses membres, très impliqués à l'accueil, au comité délaix et dans le journal *Le Canal*, présentes et présents au FRAPRU et au RCLALQ, se sont réunis à sept reprises, en plus de jeter les bases d'un nouveau comité responsable des relations de travail.

Nous désirons d'abord souligner le départ de Louis Cyr, organisateur communautaire à l'emploi du P.O.P.I.R. depuis 25 ans. Personnalité appréciée et reconnue pour son engagement dans la lutte pour le droit au logement et principalement pour son support acharné donné aux coopératives d'habitation du Sud-Ouest, Louis a quitté l'organisme au début du mois de janvier. Il laissera une trace indélébile de son passage. Tantôt scandeur de slogans et compositeur d'hymnes, tantôt comptable astucieux, Louis est surtout un militant engagé et solidaire. Nous te remercions pour tout, Louis !

De plus, Carole Thériault, qui a siégé au conseil d'administration durant neuf ans, a aussi tiré sa révérence. Nous tenons à la remercier pour son engagement auprès du P.O.P.I.R.

Dans la perspective que l'organisme devienne un espace toujours plus inclusif, votre conseil d'administration a adopté diverses politiques cette année. Dans un premier temps, nous avons adopté une politique d'accessibilité dans laquelle nous nous engageons à éviter de reproduire les barrières sociétales qui nuisent, voire empêchent la participation équitable de tous et toutes à la société. Nous avons ainsi loué un espace accessible aux fauteuils roulants et aux personnes à mobilité réduite, lequel est situé au rez-de-chaussée de notre local.

Ensuite, nous avons adopté une politique de relations de travail. Le P.O.P.I.R. a toujours fonctionné en co-coordination, mais il est apparu essentiel de se doter de mécanismes afin de faciliter la communication au sein de l'équipe et avec le conseil d'administration. L'objectif de la politique est aussi d'outiller le conseil d'administration afin de lui permettre de mieux jouer son rôle d'employeur.

Votre conseil d'administration est aussi souvent sollicité afin d'appuyer des campagnes politiques. Ainsi, cette année, l'organisme a pris position contre le règlement municipal P-6, selon lequel tout groupe ou individu désirant organiser une manifestation doit d'abord faire approuver son trajet par le service de police municipal. Depuis 45 ans, les militantes et militants du P.O.P.I.R. sortent dans la rue pour faire pression sur le pouvoir dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. Pour nous, il était hors de question de demander la permission pour se faire entendre et c'est dans cette perspective que nous avons joint notre voix à celles d'autres organismes et groupes autonomes afin de dénoncer cette réglementation.

Nous nous sommes aussi positionnés contre le projet de *Charte des valeurs québécoises*. Le P.O.P.I.R. désire en effet être un organisme inclusif au sein duquel tous et toutes, et surtout les personnes les plus marginalisées, puissent se sentir acceptées et appuyées. Nous positionner contre une charte qui met de l'avant des valeurs xénophobes était pour nous une évidence. Nous appuyons aussi régulièrement les individus et familles menacés d'expulsion à cause de leur statut d'immigration, comme la famille Awan ou Ivonne Hernandez.

Nous avons aussi appuyé les revendications mises de l'avant par le mouvement *Idle No More* et publié un article sur le sujet dans le journal *Le Canal*. Nous avons pris part à diverses campagnes portées par le milieu communautaire comme la campagne contre les PPP sociaux, celle pour la tarification sociale du transport en commun et une autre pour un meilleur accès à l'aide juridique.

Finalement, votre conseil d'administration a été particulièrement interpellé par la situation des locataires logés à Mission Bon Accueil. Les administrateurs et administratrices jugent inacceptables les réglementations de l'organisme qui, si elles ne constituent pas une entrave aux droits de la personne, sont certainement à la limite du tolérable en ce qui concerne le respect de la vie privée et de l'autonomie des locataires. Nous avons été extrêmement déçus des réponses obtenues de la part de la Société d'habitation du Québec, lorsque nous l'avons interpellée au sujet des agissements de l'organisme et nous nous assurerons que le P.O.P.I.R. demeure vigilant dans ce dossier.

Votre conseil d'administration,

Élu-e-s par les membres

Carole Orphanos
Présidente

Maria Gonzalez
Vice-présidente

Émilie Séguin
Secrétaire

Diane Bleau
Trésorière

Normand Laforce
Administrateur

Agathe Melançon
Administratrice

Luce Parisien
Administratrice

Représentant l'équipe de travail

Antoine Morneau-Sénéchal
Administrateur

Valérie Simard
Administratrice

Introduction

L'année 2013-2014 fut une année d'actions locales, marquées par de belles mobilisations et quelques actions plus percutantes dans nos quartiers.

Tout d'abord, en juin 2013, nous avons occupé un terrain de Peter Sergakis, à Saint-Henri, pendant six jours. En plus de la valeur symbolique d'occuper le site d'un propriétaire peu scrupuleux de Saint-Henri, cette action était le point culminant d'une campagne locale pour obtenir une réserve de terrains. Ce campement *À qui la ville ?* s'est avéré être un bon choix stratégique, puisqu'en septembre 2013, l'administration locale annonçait enfin la mise en réserve de deux terrains vacants à des fins de logements social. Entre trente et quarante nouveaux logements sociaux pourront y être construits !

Revigorés par ce succès, les membres et l'équipe de travail se sont donc lancés à fond dans la campagne électorale municipale avec deux actions locales et l'occupation simultanée des trois bureaux de campagne. Il était important de hausser le ton, puisque nous voulions avoir l'assurance que l'usine Canada Malting¹ ne serait pas transformée en 700 condos. Ce site est d'ailleurs un des symboles locaux de la lutte contre la gentrification que nous menons. Sur ce dossier, la lutte se poursuit : l'appétit des promoteurs semble sans limite et l'impact sur les conditions de vie des locataires est de plus en plus choquant.

C'est avec la même énergie que les membres et l'équipe ont abordé l'hiver en organisant une action locale pour revendiquer de Québec la construction de 2 800 logements sociaux, une parade des mal logé-e-s pour dénoncer les fins de conventions au fédéral (qui touchent notamment les 1 400 HLM de la Petite-Bourgogne), une action pour dénoncer la lenteur de la Régie du logement et finalement, un barbecue pour le logement social au bureau d'arrondissement. En plus d'être de beaux moments de mobilisations, ces actions ont permis de consolider des liens avec des partenaires locaux comme le Comité d'action des citoyens et des citoyennes de Verdun (CACV), le Regroupement information logement (RIL) de Pointe-Saint-Charles et les quatre tables de quartier du Sud-Ouest. Toutefois, les avancées sont nettement insuffisantes sur ces dossiers et devront faire l'objet d'autres interventions.

Les actions ne sont que la partie visible de l'immense travail accompli par le P.O.P.I.R. - Comité Logement, les membres et les bénévoles.

En effet, au quotidien, 1 057 personnes ont reçu un service individuel. De plus, 37 ateliers sur le logement social et 71 rencontres collectives sur le logement et/ou la gentrification ont été animés dans la communauté. Nous avons aussi fait du porte à porte, distribué 3 000 journaux des trois éditions du journal *Le Canal*, donné des entrevues, et bien plus.

¹ Cette usine désaffectée est située au 5022, rue Saint-Ambroise, entre la rue Saint-Rémi et le chemin de la Côte-Saint-Paul

Finalemant, le P.O.P.I.R. - Comité Logement a connu un grand bouleversement cette année : après 25 ans de grand professionnalisme, de dévouement auprès de locataires et de rage dans la lutte pour le droit au logement, Louis Cyr a quitté son poste au P.O.P.I.R. - Comité Logement. Sa rigueur et sa passion ont contribué à faire du P.O.P.I.R. - Comité Logement ce qu'il est devenu. L'équipe actuelle ne peut qu'être fière et enthousiaste de reprendre le flambeau d'un si bel organisme !

Volet 1

Logement social

Perspective 1

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement dénonce l'embourgeoisement des quartiers du Sud-Ouest caractérisé notamment par la venue de condos et de grands projets d'aménagement urbain ;

Que, pour ce faire, le P.O.P.I.R. revendique la mise en place d'une réserve de terrains ;

Sommaire

- Nous avons participé à 13 rencontres d'organisation de la campagne *À qui la ville ?* ;
- Nous avons organisé une manifestation, le 1^{er} juin, qui s'est poursuivie dans l'occupation d'un terrain dans Saint-Henri.

Campagne *À qui la ville ?*

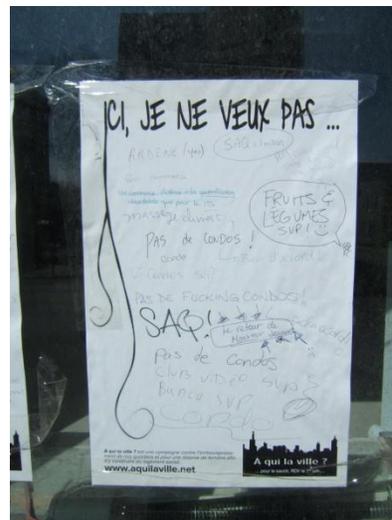
Si la revendication pour la mise en place d'une réserve de terrains et de bâtiments vacants par l'administration municipale avait déjà occupé une grande place dans notre plan d'action l'année dernière, cette année, elle s'est totalement trouvée à l'avant-plan, formalisée dans la campagne *À qui la ville ?*.

C'est à la mi-mars 2013 que le P.O.P.I.R. a décidé d'interpeller largement ses allié-e-s dans le but d'unir nos forces afin d'augmenter la pression sur la ville de Montréal. Tout au long de l'année, nous avons multiplié les interventions auprès du conseil d'arrondissement afin de marteler l'importance d'élaborer une structure qui permettrait à la ville d'acquérir des terrains et des bâtiments vacants afin de les retirer du marché privé. Devant le manque de volonté criant des élu-e-s, il apparaissait clair que nous devions hausser le ton.

De nombreux comités logement montréalais ainsi que des individus ont répondu à l'appel et ont jeté les bases de la campagne *À qui la ville ?*. La revendication principale de cette campagne serait la mise en place d'une banque de terrains et de bâtiments, mais l'objectif était plus large : par cette initiative, nous désirions reprendre le droit à la ville pour tous et pour toutes et refuser la gentrification de nos quartiers.

Cette campagne évoluait en appui au comité de requérant-e-s baptisé par ses membres *Comité pour un logement social vert*, composé de locataires désirant s'investir dans le développement d'un projet de coopérative dans le Sud-Ouest. Il sera question de ce comité un peu plus loin.

Inspirés par le mouvement étudiant, son imagination débordante et sa capacité à construire un mouvement large, la campagne lancée en mars culminerait vers une action directe



le 1^{er} juin. Des affiches posées sur des bâtiments vacants dans de nombreux quartiers de Montréal posaient les questions : *Ici je veux ? Ici je ne veux pas ?*, invitant les gens à se réapproprier ces lieux laissés à l'abandon par des propriétaires gourmands. Au bas de l'affiche, on pouvait lire le slogan de la campagne *À qui la ville ?* suivi d'une invitation à se mobiliser : *Réponse le 1^{er} juin !*

Au premier jour de juin, plusieurs centaines de personnes ont répondu à l'appel ! Nous avons rapidement entrepris de marcher dans le quartier Saint-Henri pour nous rendre à notre destination finale : un terrain laissé vacant depuis une dizaine d'années et propriété d'un propriétaire locatif bien connu dans le Sud-Ouest, Peter Sergakis. Ce terrain, nous avons décidé de l'occuper dans le but de faire pression sur l'arrondissement et la ville. En 2011, nous avons répertorié une centaine de terrains vacants à Saint-Henri dans le cadre de la campagne *Le St-Henri que nous voulons bâtir*. Sur le même coin de rue, il y avait alors quatre terrains vacants, dont celui que nous occupions. Deux ans plus tard, des développements de condos s'étaient érigés sur deux d'entre eux.

Pendant près d'une semaine, des dizaines de locataires ont occupé le terrain comme si c'était leur demeure en faisant preuve d'ingéniosité et de débrouillardise. Le campement était totalement autogéré et les occupant-e-s ont pris en charge le travail de mobilisation. Une personne était installée devant une table d'information en permanence, tous et toutes interpellant les passant-e-s pour leur expliquer leur cause et la situation du logement en général.



Un groupe s'est rendu à une assemblée du conseil d'arrondissement au sujet du redéveloppement d'un site industriel laissé à l'abandon (l'ancienne usine Canada Malting) et le maire d'arrondissement Benoît Dorais est même venu rendre visite aux militants et militantes sur le site.

Cet évènement a permis de faire connaître largement la revendication pour une réserve de terrains et de bâtiments en plus de mobiliser des centaines de personnes sur cet enjeu. L'été durant, le thème *À qui*

Témoignage

Quand j'ai vu apparaître la campagne À qui la ville ?, j'ai été interpellée par le discours clairement positionné contre la gentrification et c'est lors de l'occupation du terrain à Saint-Henri que j'ai commencé à m'y impliquer plus activement. Les rencontres que j'y ai faites et les échanges que j'ai eus tant avec des gens directement affectés par la gentrification que des travailleur-e-s communautaires et des militant-e-s préoccupés m'ont permis de mieux comprendre cette problématique. Bien que la campagne veuille s'attaquer au phénomène de la gentrification, j'ai aussi beaucoup apprécié qu'il y ait une revendication claire, soit la création d'une réserve de terrain et de bâtiments.

Pascale Brunet

la ville ? a été repris à Pointe-Saint-Charles, Villeray et Hochelaga-Maisonneuve, lors de différents événements sur le thème de la gentrification et du droit à la ville.

L'occupation, qui aura finalement duré six jours, aura surtout eu des résultats on ne peut plus concrets : la mise en réserve de deux terrains à Saint-Henri. Tel que le mentionne le communiqué de l'arrondissement :

*« Nous répondons de plus à une demande historique des comités logements et des associations de locataires qui souhaitent que la Ville constitue une banque de terrains à l'abri de la spéculation pour répondre aux besoins de logements. Nous n'avons pas attendu les autres arrondissements et nous pouvons aller de l'avant grâce à notre fonds pour l'habitation que nous continuons de bonifier [...] ».*²

Désormais organisé-e-s en collectif, les militantes et militants soutenu-e-s par le P.O.P.I.R. ont entrepris cette année d'organiser une grande assemblée publique montréalaise sur le thème de la gentrification. De nombreuses rencontres d'organisation, des prises de contacts avec des dizaines de groupes communautaires et autonomes et du porte-à-porte ont occupé les membres du collectif une bonne partie de l'année. L'assemblée publique se tiendra le 4 mai³. Suite à cette assemblée, le P.O.P.I.R. devra réfléchir à son rôle dans cette campagne afin d'en évaluer la pertinence en lien avec les luttes locales.

Action Sud-Ouest sur les réserves

Parallèlement à la campagne *À qui la ville ?*, nous avons entrepris d'organiser une action Sud-Ouest avec les quatre tables de quartier⁴ et le Regroupement information logement (RIL) de Pointe-Saint-Charles afin de porter d'une seule voix la revendication pour la mise en place d'une réserve de terrains et de bâtiments. Pour la première fois depuis de nombreuses années, les quatre quartiers de l'arrondissement du Sud-Ouest unissaient leur force afin de livrer un message fort aux élu-e-s. Une centaine de personnes se sont déplacées le 1^{er} avril au bureau d'arrondissement pour participer au *BBQ pour le logement social !* et appuyer la prise de position des organismes communautaires. Forts de cette expérience, les tables et les comités logement du Sud-Ouest désirent poursuivre cette convergence. L'action a aussi fait des petits puisqu'une action montréalaise sur le même thème aura lieu en juin 2014.

Mis à part les deux terrains mis en réserve à Saint-Henri, nous ne pouvons toujours pas crier victoire. Mais, la revendication pour une réserve de terrains et de bâtiments a fait du chemin dans la dernière année. Elle fut notamment reprise par la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FÉCHIMM) et le groupe de ressources techniques Bâtir son quartier dans le cadre de la campagne électorale municipale.

² Communiqué - 13 septembre 2013 - *Logement communautaire, social et familia I- Le Sud-Ouest crée une banque de terrains dédiés.*

³ L'assemblée à eu lieu et près de 150 personnes y ont participé.

⁴ Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul, Solidarité St-Henri, Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé, Action Gardien (Pointe-Saint-Charles).

« Pour la FECHIMM, la mise en place d'une véritable politique d'inclusion du logement social dans les grands projets immobiliers, assortie d'obligations et d'une définition claire de ce qui constitue du logement social, de même que la création d'une banque de terrains pour le développement de projets coopératifs et communautaires constituent des enjeux prioritaires sur lesquels les partis politiques municipaux doivent s'engager. »⁵

Cette revendication s'impose de plus en plus comme solution concrète aux problèmes de logement, aux lacunes du programme *AccèsLogis* et à la problématique plus large de la gentrification.

La poursuite du travail du comité de requérant-e-s

Cette année, le comité de requérant-e-s a continué ses démarches afin de développer un projet de coopérative d'habitation et de revendiquer la mise en place des réserves de terrains. Il s'est rencontré à huit reprises. Toutefois, le membership et la direction politique de ce comité ont beaucoup changé.

En effet, en 2012, le P.O.P.I.R. avait lancé un appel aux personnes inscrites sur notre liste de requérant-e-s afin qu'ils et elles participent à la création d'une nouvelle coopérative. Ce sont ces gens qui ont constitué le *Comité pour un logement social vert*. Après plusieurs interventions au conseil d'arrondissement et des rencontres avec le maire d'arrondissement Benoit Dorais et Bâtir son quartier, il y avait une diminution d'intérêt et des questionnements sur la direction de l'initiative au sein du comité, principalement dus à une hésitation d'adopter une stratégie de lutte et de participer à la bataille plus large pour gagner les réserves de terrain.

Heureusement, un groupe de locataires du Sud-Ouest a amené de nouvelle énergie à ce projet. Ce groupe, rebaptisé le *Collectif hamac*, travaille fort pour s'installer sur les terrains mis en réserves suite à l'action *À qui la ville ?*, à laquelle plusieurs entre eux ont participé. Force est de constater qu'il reste des questions concernant la capacité et volonté de notre base de requérant-e-s de mener une campagne pour gagner des nouveaux logements sociaux, et que le développement ne peut pas être séparé de la lutte politique.

Perspective 2

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement poursuive sa participation aux activités du FRAPRU

Sommaire

→ En 2013-2014, nous avons maintenu notre implication dans la vie associative du FRAPRU (1 congrès et 4 assemblées générales) ;

5 Communiqué – 15 août 2013 – *Élection municipales à Montréal : Les coopératives d'habitation feront campagne pour le logement*

- Nous nous sommes un peu moins impliqués dans les groupes de Montréal (3 rencontres au lieu de 7) puisqu'il n'y avait pas de campagne de lutte montréalaise (malgré les élections municipales !);
- Nous avons repris notre implication dans le comité femmes du FRAPRU (11 rencontres de travail et ateliers).

En guise d'introduction, on peut dire que de façon très générale, on constate un certain statu quo dans la lutte pour le logement social avec les mêmes priorités (les fins de conventions et le renouvellement d'*AccèsLogis*) et le même type de campagnes (pré-budgétaire et pré-électorale).

Le fédéral et les fins de conventions

La lutte sur cet enjeu se poursuit et on a vu cette année la volonté de consolider un mouvement qui, l'an dernier, avait seulement réussi à tenter quelques coups d'éclats, sans grande réussite.

Ainsi, le P.O.P.I.R. - Comité Logement a distribué des centaines de dépliants produits par le FRAPRU expliquant les fins de conventions. Il a aussi tenu quatre assemblées publiques dans chacun des quartiers. Les assemblées à Saint-Henri et à Côte-Saint-Paul ont peu mobilisé, malgré le nombre de dépliants distribués en porte-à-porte. Elles ont eu lieu à l'automne 2013, dans le but notamment de mobiliser pour la manifestation du FRAPRU de novembre 2013, à laquelle nous avons participé.

Il y a eu deux assemblées dans la Petite-Bourgogne qui ont eu plus de succès : une assemblée en mai 2013 (50 personnes) pour la manifestation du FRAPRU du printemps et une autre en janvier 2014 (21 personnes) dans le but notamment de mobiliser pour les actions de février 2014, dont le tintamarre ciblant Justin Trudeau à Montréal avec le FRAPRU.

Le P.O.P.I.R. - Comité Logement est aussi un des rares groupes à avoir organisé une action locale (tel que voté au congrès du FRAPRU), en partenariat avec le Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun (CACV). L'action, intitulée *La parade des mal-logé-e-s*, a été un succès et nous sommes très fiers de la participation des locataires du Sud-Ouest et de notre collaboration avec le CACV pour cette action.

En termes de mouvement, seul le quartier de la Petite-Bourgogne semble fortement préoccupé par les fins de conventions. Il faut dire que c'est un des plus grands parcs d'habitations à loyer modique (HLM) du Canada (1 400 logements). Les membres de la Coalition se sont donnés quelques perspectives intéressantes : peut-être que la Petite-Bourgogne pourra être un moteur de lutte sur cette question ?

Du côté des coopératives, la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FÉCHIMM) est plus active, ce qui représente une belle avancée pour le mouvement.

Concernant les réponses gouvernementales :

- les municipalités, dont Montréal, à travers la Fédération canadienne des municipalités, demandent au fédéral de financer les logements sociaux ;
- le gouvernement du Québec ne fait pas grand-chose, mais il a quand même renouvelé les suppléments au loyer des logements concernés par les fins de financement ;
- les Conservateurs restent silencieux et s'accommodent très bien des économies budgétaires que représentent les fins de conventions ;
- Le Parti libéral du Canada (PLC) ne s'est pas engagé ;
- Le Nouveau Parti Démocratique (NPD), lui, est en campagne pour le financement du logement social.

Notons que l'année 2014-2015 pourrait être plus ou moins déterminante, puisqu'il y aura des élections à Ottawa. Reste à voir comment nous mènerons cette lutte avec notre regroupement. Serons-nous capables de mobiliser de façon soutenue et à la hauteur de l'enjeu ? Peut-on le faire en même temps que la lutte au provincial ?

Le provincial et *AccèsLogis*

À l'échelle du Québec, le mouvement a encore une fois tout misé sur le budget et ses quelque 3 000 unités de logement social, développées dans le cadre du programme *AccèsLogis*. Nous en revendiquons minimalement 50 000 ! Ainsi, l'essentiel des actions a eu lieu en décembre 2013 (action montréalaise devant la Banque Royale) et février 2014 (manifestation nationale à Montréal), juste avant le budget provincial.

Lors du congrès du FRAPRU, nous avons aussi décidé de multiplier les actions locales (avec ou sans budget), afin de rendre visibles les besoins et de montrer qu'un mouvement de lutte pour le droit au logement existe, qu'il est prêt à se mobiliser et à mettre la pression. Nous avons agi en conséquence et nous organisons, le 1^{er} février, une manifestation locale pour 2 800 logements sociaux. Ce fût un succès de mobilisation (plus d'une centaine de personnes) et nous avons même fait la une de *La Voix populaire*. Imaginez si tous les comités logement avaient fait la même action !

Au moment de rédiger ce bilan, nous ne savons pas si finalement, le gouvernement du Québec va financer plus de logements sociaux. Nous venons de passer à travers des élections où les enjeux logement ont très peu été abordés. Il faut dire que la mobilisation a été relativement faible avec seulement deux actions tintamarre à Montréal ! Le nouveau gouvernement libéral de Philippe Couillard tient plutôt un discours d'austérité et de coupures, ce qui augure mal pour le logement social.

La Ville de Montréal et l'arrondissement du Sud-Ouest

À l'échelle locale, l'année a été marquée par les élections municipales en septembre-octobre 2013. Avec les autres comités logement, nous avons commencé sur les chapeaux de roues avec une participation très remarquée au lancement de campagne de Denis Coderre qui, bien malgré lui, a du faire sa conférence de presse entouré des manifestant-e-s pour le droit au logement, dont certains étaient masqués. La photo circule encore ! Malheureusement, le reste de la campagne n'a pas été à la hauteur de ce beau départ et nous n'avons pas réussi à faire toute la série d'actions prévues. Au niveau montréalais, nous nous sommes limités à notre traditionnel « tintamarre » lors du débat des chef-fe-s et à une participation minimale à la manifestations en marge de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté.

Mais, encore une fois, le P.O.P.I.R. - Comité Logement a respecté ses engagements : nous avons tenu un tintamarre lors du passage de Richard Bergeron à Côte-Saint-Paul (juin 2013) et nous avons organisé une action de visibilité devant les bureaux de Projet Montréal en début de campagne (octobre 2013). D'autres groupes devaient faire des actions similaires devant les bureaux des autres partis mais n'ont pas respecté leur engagement. Nous avons aussi organisé trois occupations simultanées des bureaux de campagne de l'arrondissement⁶. Nous y revendiquions des engagements clairs contre les condos sur le site de l'usine Canada Malting⁷ et en avons profité pour faire le lien avec les besoins en logement social.

Maintenant, Denis Coderre est maire de Montréal. Sur la base de ses interpellations grandiloquentes face aux autres paliers de gouvernement, il prétend faire du logement social une de ses priorités. Que fera-t-il quand il devra voter pour des budgets municipaux pour des réserves de terrains et de bâtiments et qu'il ne pourra plus renvoyer la balle à Québec et Ottawa ?

Localement, le maire d'arrondissement Benoit Dorais est resté maire de l'arrondissement et le reste du conseil est formé d'élue-s de Projet Montréal. Ce nouveau conseil devra compter avec une nouvelle force de mobilisation, suite à une nouvelle convergence entre les groupes du quartier.

On constate finalement qu'au municipal, la force du mouvement est plus locale (Sud-Ouest) que régionale, les groupes de Montréal ayant de la peine à porter collectivement un solide plan d'action !

Femmes et logement

À l'approche de la Marche mondiale des femmes, le FRAPRU a proposé de relancer les rencontres du comité femmes du FRAPRU. Le P.O.P.I.R. - Comité Logement a décidé d'y participer afin de voir avec les femmes des autres groupes logement comment elles évaluaient la place des femmes dans le mouvement ainsi que les relations hommes-femmes à caractère

⁶ Coalition Montréal – Marcel Côté, Projet Montréal – Équipe Bergeron et Équipe Denis Coderre pour Montréal.

⁷ Voir p. 27.

sexuel ou séducteur. En effet, nous venions d'apprendre que lors du squat *À qui la ville ?*, une jeune femme avait été agressée. Cette situation extrême nous avait obligés à mieux analyser les relations hommes-femmes au P.O.P.I.R. et on considérait alors qu'il y avait place à beaucoup d'améliorations. Ce travail n'est pas facile : il oblige à remuer des choses qu'on préfère souvent laisser cachées. Nous avons quand même animé des discussions avec nos membres (une discussion entre hommes, et une entre femmes) et nous avons participé à quatre ateliers au FRAPRU. C'est un bon début. Globalement, il y a un bon climat dans notre groupe, nos activités et nos actions, mais de nouvelles habitudes et de nouvelles façons de faire devraient être adoptées afin que certains comportements changent pour que les femmes se sentent à l'aise et protégées dans n'importe quelle situation.

Perspective 3

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement poursuive sa participation à l'assemblée de secteur du groupe de ressources techniques Bâtir son quartier ;

Qu'il y défende le besoin en logements sociaux et l'implication des locataires du quartier dans les développements.

Sommaire

- Nous avons participé à l'assemblée générale annuelle et à un dernier conseil d'administration ;
- Nous avons participé à 4 assemblées de secteur, 2 rencontres sur la sélection et 1 rencontre sur le fonctionnement.

Notre implication à Bâtir son quartier

L'an dernier, il avait été décidé de ne plus siéger sur le conseil d'administration, parce que ce n'était pas le lieu décisionnel auquel on pourrait s'attendre. Nous étions aussi trop souvent en porte-à-faux avec nos orientations. Nous ne regrettons pas cette orientation, d'autant plus que le siège est maintenant occupé par Solidarité St-Henri, qui joue bien son rôle de porte-parole des besoins locaux.

Nous avons toutefois participé à toutes les assemblées de secteur, afin de faire un suivi des projets et des perspectives de développement.

Tout au long de l'année, nous sommes restés confrontés à des difficultés de fonctionnement et nous en arrivons au constat que Bâtir son quartier est davantage un partenaire institutionnel qu'un partenaire communautaire. D'ailleurs, lors d'une rencontre bilan sur le fonctionnement de l'assemblée de secteur, Bâtir son quartier a dit franchement qu'elle négociait avec les comités logement au même titre qu'elle négocie avec les administrations et les promoteurs de condos. Cela a le mérite de clarifier nos liens.

Nous poursuivons donc le suivi des projets via l'assemblée de secteur afin de nous assurer que les orientations de développements et les projets décidés dans les tables de quartier sont bien comprises et respectées.

La sélection des locataires

Les gros projets tardent à se construire et on pourrait bien se retrouver avec des centaines d'unités à attribuer en même temps, surtout dans Griffintown. C'est un gros enjeu pour les milieux de vie qu'on s'appête à créer ! Bâtir son quartier a un rôle primordial, puisque c'est le groupe qui a les ressources et le mandat d'accompagner les noyaux fondateurs dans l'élaboration des politiques de sélection et ensuite lors des entrevues. Pour le moment, nous nous contentons de transmettre nos listes de requérant-e-s, mais la question de notre implication ou de celle de nos partenaires des tables dans le processus de sélection se pose.

Perspective 4

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement poursuive les ateliers de logement social

Sommaire

- Au total, 37 ateliers sur le logement social ont été donnés au P.O.P.I.R., soit 5 de plus que l'an dernier, les ateliers supplémentaires étant surtout en anglais ;
- Lors de ces ateliers, 167 personnes ont été rejointes ;
- Nous avons traité 357 demandes de logement social faites à partir du service individuel. Nous tentons toujours de réorienter les personnes vers les ateliers.

De nombreuses personnes participent aux ateliers de logement social, espérant presque toujours trouver rapidement un logement social. Nous voyons des personnes seules et beaucoup de familles, dont certaines sont hébergées et ne trouvent pas du tout à se loger sur le marché privé. Pour ces familles, le seul espoir est d'accéder à un logement social et c'est toujours déchirant de leur apprendre que cela peut prendre beaucoup de temps, malgré l'urgence de leur situation. Souvent, nous devons soutenir des ménages dans leurs démarches pour accéder à une ressource d'hébergement et parfois, nous devons les diriger vers des refuges. Pour les femmes avec enfants, seul Logifem offre des logements d'urgence dans le quartier, et encore, seulement si l'enfant a moins de 12 ans.

La très grande majorité des personnes qui viennent aux ateliers cherchent avant tout un logement pas cher. L'accessibilité financière passe bien avant la tenure⁸. Quelques personnes veulent quitter les HLM parce qu'elles vivent des problèmes de moisissures, coquerelles et punaises, mais veulent rester dans un logement subventionné. On remarque que la formule OBNL est peu connue mais quand on la présente, elle est souvent la préférée, puisque c'est une gestion à taille humaine, contrairement aux HLM, mais sans obligation de s'impliquer, contrairement aux coopératives.

⁸ Habitation à loyer modique (HLM), coopérative d'habitation ou organisme à but non lucratif d'habitation (OBNL).

Notre principale difficulté reste de faire comprendre aux personnes qui participent aux ateliers que nous ne louons pas de logements et qu'il ne suffit pas de se mettre sur la liste du P.O.P.I.R. - Comité Logement pour avoir un logement social.

Finalement, nous avons remis à jour notre liste de requérant-e-s. Chaque application est classée selon la taille du logement demandé. Nous avons, au moment de rédiger ce bilan, 622 personnes sur la liste dont 343 familles. Notons ici la contribution essentielle de Carole Orphanos qui, bénévolement, tient la liste à jour.

Volet 2

Logement privé

Perspective 5

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement poursuive son service de première ligne auprès des locataires de son territoire, notamment à l'aide de stagiaires en droit.

Sommaire

- Nous avons effectué 1 993 interventions auprès de 1 057 personnes ;
- Parmi les personnes qui nous contactent, 65,2 % sont des femmes ;
- Les locataires qui nous contactent proviennent à 47,7 % de quartiers autres que nos quartiers d'appartenance ;
- Nous avons participé à 22 rencontres diverses dans le cadre de notre intervention collective auprès des coopératives et OBNL.

Service d'information juridique individuel

Cette année encore, le P.O.P.I.R. – Comité Logement a poursuivi son service gratuit d'information juridique auprès des locataires. Près de 2 000 interventions de tous genres ont eu lieu. Ce travail colossal n'aurait pu être mené avec autant de rigueur sans le concours essentiel de trois stagiaires de la Faculté de droit de l'Université de Montréal, soit Laurie Beaulieu-Mathurin, Axel Fournier et Patrice Labonté, ainsi qu'Émile Lajoie, qui est venu nous prêter main forte durant les vacances estivales.

Parmi les locataires qui nous consultent, la grande majorité (70,9 %) vivent en logement privé, mais quand même près du tiers vivent dans du logement social. En dehors des très nombreuses demandes pour la recherche de logement, les problèmes qui génèrent le plus de volume sont les augmentations de loyers, les réparations à effectuer et les problèmes de jouissance paisible, tels que le bon voisinage ou le bruit.

De plus, nous remarquons qu'une grande part des personnes qui nous consultent proviennent de quartiers autres que nos quartiers d'appartenance. Après réflexion, nous pouvons avancer quelques pistes d'explication. D'abord, notre comité est le plus proche du bureau de la Régie du logement du centre-ville et plusieurs locataires se rendent directement à nos bureaux à la suite d'une référence par la Régie du logement. Ensuite, durant la période estivale, nous sommes un de rares comités logement qui ne ferme pas, ce qui génère une recrudescence de dossiers assez importante, en provenance d'autres quartiers. Enfin,

Témoignage

Le POPIR est un organisme qui est très précieux. Ma meilleure amie m'a fait découvrir le PO.P.I.R. il y a plus de quatre ans déjà, et si je n'ai pas perdu ma santé mentale et physique, c'est grâce au P.O.P.I.R. Ils m'ont carrément sauvée. Sans eux, j'ignore ce qui me serait advenu. Je n'ose pas y penser...

Carole Malet

plusieurs locataires demeurent attachés au P.O.P.I.R. même si un comité logement existe depuis quelques années dans leur quartier, comme par exemple à Lachine ou à Saint-Laurent.

Bien que notre action soit limitée à l'information juridique, nos interventions permettent aux locataires de connaître leurs droits et d'être outillés pour faire face à des situations problématiques. Nous essayons du mieux que nous pouvons de leur donner de l'écoute et du soutien, car chez bon nombre d'entre eux et elles, les problématiques vécues engendrent du découragement, de l'anxiété ou de la colère. Dans la majorité des cas, nos interventions ont permis aux locataires d'améliorer leur situation ou d'éviter que leurs droits soient bafoués. Surtout, les locataires se sentent moins isolés et plus soutenus dans ce qui leur arrive.

Témoignage

Le P.O.P.I.R. était là dans les temps les plus difficiles avec mon propriétaire, qui voulait m'expulser à court terme, après 24 années dans mon logement. Ils m'ont aidé à écrire des lettres à mon propriétaire et à négocier mon départ. En outre, ils m'ont aidé à trouver un endroit pour vivre parmi les coopératives d'habitation de mon secteur et j'ai eu la chance de trouver un logement 3 ½ en coopérative, très près d'où je vis.

Marcia Hinojosa

Bien entendu, nous sommes souvent démunis devant bon nombre de situations. Les délais interminables d'attente à la Régie du logement font en sorte qu'il est très difficile pour les locataires d'obtenir justice en temps opportun. Plusieurs d'entre eux et elles se découragent avant l'audience, alors que leur dossier est tout à fait valable. Il s'agit d'un déni de justice inacceptable, avec lequel nous devons malheureusement composer.

Intervention collective dans le secteur privé

Le seul dossier dans le secteur privé dans lequel nous avons mené une intervention collective est celui du 617, rue Saint-Rémi. À la suite d'une rencontre avec différents intervenants en février 2013, nous avons décidé qu'un retour serait fait rapidement avec les locataires. Malheureusement, nous n'avons tenu la rencontre de suivi avec eux en septembre 2013 seulement, un délai

qui, de notre aveu même, aurait dû être plus court. À part cette rencontre, il n'y a pas eu de réels développements dans ce dossier cette année. Notons au passage que la rencontre demandée entre l'arrondissement et les locataires du 617 n'a toujours pas eu lieu.

Interventions collectives dans le logement social

Au-delà des cas particuliers qui seront vus plus loin, le P.O.P.I.R. – Comité Logement s'est doté cette année d'une *Politique d'intervention auprès des coopératives*. Cette politique avait pour but de donner à l'équipe de travail des directives afin d'éviter que notre intervention place le P.O.P.I.R. dans une position délicate où nous nous retrouverions de deux côtés d'un même conflit en même temps.

Coopérative d'habitation Fou-Rire du Sud-Ouest

L'intervention soutenue auprès de cette coopérative s'est poursuivie jusqu'en décembre 2013, date du départ de Louis Cyr. Par la suite, nous avons jugé que nous ne pourrions plus soutenir la coopérative de la même façon. Toutefois, nous sommes demeurés disponibles pour intervenir ponctuellement auprès de la coopérative, lorsque celle-ci en a fait la demande.

Coopérative d'habitation Delinelle

Nous sommes intervenus dans cette coopérative par l'animation de trois assemblées générales, dans le but de stimuler la participation des membres et la cohésion au sein de la coopérative. Toutefois, cette intervention s'est soldée par un échec, les membres n'ayant pas démontré leur intention de concrètement changer les choses. Parallèlement à cette intervention, nous avons participé à deux rencontres avec le conseil d'administration afin de l'assister sur divers sujets d'ordre administratif.

Coopérative La Belle Vie de Montréal

Cette coopérative compte huit membres et c'est à la demande de l'un d'eux que nous avons apporté notre soutien à l'organisation des réunions et à la prise de notes. La coopérative a cumulé les malheurs dans les dernières années (dégâts d'eau, décès, maladie), ce qui a épuisé les membres. La situation financière de la coopérative est aussi inquiétante. Les membres, suite aux conseils de leur conseillère en gestion à la Société d'habitation du Québec (SHQ), ont donc convenu de faire appel à un gestionnaire externe. Malheureusement, le P.O.P.I.R. n'a pas les moyens d'offrir un soutien adéquat sur le long terme gratuitement. Nous constatons d'ailleurs avec déception que de plus en plus de coopératives n'arrivent plus à assurer leur gestion de façon autonome et bénévole et doivent s'en remettre à une gestion externe.

OBNL Habitation communautaire St-Paul/Émard

À la demande d'un locataire, nous avons participé à une assemblée générale de cet organisme, qui, avec Citadelle de St-Ambroise, est un des deux OBNL pour familles dans nos quartiers. À la suite de cette assemblée, qui nous a permis de prendre contact avec les administrateurs, nous avons demandé de devenir membres de l'organisme, dans le but de maintenir un lien avec celui-ci. Cette demande, à notre étonnement, a toutefois été refusée par le conseil d'administration de l'OBNL.

OBNL Citadelle de St-Ambroise

Nous avons poursuivi notre implication dans cet organisme en participant à l'assemblée générale annuelle, en mai. Nous avons aussi participé à une rencontre de sélection. Toutefois, nous avons décidé de ne plus participer à la sélection des locataires à l'avenir, jugeant que le travail pouvait adéquatement se faire à l'interne.

OBNL Place Première

Dans le but d'établir et de maintenir un lien avec les locataires de ce nouvel OBNL qui a accueilli ses premiers locataires en mai 2013, nous avons organisé, en décembre, une assemblée avec les locataires, à laquelle le tiers d'entre eux s'est présenté. Cette assemblée a été très positive et une lettre a été rédigée à l'intention du gestionnaire, la Société d'amélioration de Pointe-Saint-Charles (SOCAM). Les locataires présents ont convenu de se revoir à nouveau⁹.

OBNL Maison Biéler

À la suite du premier contact de l'année dernière, nous avons tenu en mai une assemblée de fondation d'une association de locataires, durant laquelle une écrasante majorité des locataires présents ont voté pour qu'une association soit fondée. Nous avons ensuite assisté le conseil provisoire dans les démarches d'incorporation et en octobre, nous avons animé la première assemblée générale. Nous avons également participé à la première rencontre du conseil d'administration et avons animé une seconde assemblée générale, en janvier. Cette association est un beau succès de participation, car plus de la moitié des locataires en sont membres. Toutefois, les résultats tangibles pour les locataires se font attendre et la volonté de l'association de poser des gestes concrets pour obtenir des gains pour les locataires est incertaine.

OBNL Mission Bon Accueil

Ce dossier s'est très malheureusement terminé en queue de poisson cette année. On se rappelle qu'un groupe de locataires de Mission Bon Accueil nous avait contactés, se plaignant de nombreuses actions illégales entreprises par l'organisme contre eux, dont plusieurs vont à l'encontre de leurs droits fondamentaux. En début d'année, à l'initiative de Mission Bon Accueil, les dossiers se sont transportés devant les tribunaux. Malgré tous nos efforts, l'organisme a gagné son pari et le tout s'est retourné contre nous. À la suite de cet échec, les locataires ont dû quitter et nous avons perdu contact avec eux. Compte tenu des mesures de sécurité extrêmes appliquées par Mission Bon Accueil, il est maintenant pratiquement impossible d'entrer en contact à nouveau avec des locataires, à moins que ce soit de leur initiative.

Nous avons toutefois comme projet de faire du porte-à-porte dans les nouveaux logements construits par Mission Bon Accueil en 2013, afin de sensibiliser les locataires à leurs droits. Toutefois, ce projet a été reporté et à ce jour, le porte-à-porte n'a toujours pas eu lieu.

Perspective 6

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement favorise l'animation de rencontres collectives en droit du logement auprès de la collectivité

Nous avons animé 12 rencontres sur divers thèmes reliés au droit au logement, dans 8 organismes. Nous répondons toujours aux demandes des organismes, mais nous avons été un

⁹ Une autre assemblée a eu lieu en avril 2014.

peu moins proactifs en proposant nous-mêmes des ateliers. Par contre, nous ne sommes pas allés à Famijeunes, et seulement une fois au Centre des femmes actives.

Nous continuons de croire que ce travail d'éducation populaire est essentiel. Pour certaines personnes et pour toutes sortes de raisons, il est difficile de sortir de son milieu et de venir au P.O.P.I.R. pour avoir les bonnes informations. Les ateliers sont aussi le bon endroit pour collectiviser les problèmes de logement, parler des causes structurelles et ainsi tenter de consolider le mouvement.

Perspective 7

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement rencontre les institutions qui interviennent dans le Sud-Ouest (CLSC, Régie du logement, etc.) afin de les sensibiliser sur notre mandat et d'échanger sur le processus de référence.

Dans le cadre de cette perspective, nous avons ciblé trois organismes qu'il serait utile de rencontrer : l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), le CLSC St-Henri et la Régie du logement.

La rencontre avec l'Office municipal a été la plus simple à obtenir et a permis de consolider des liens qui existaient déjà. Nous avons également pu faire part de certains problèmes, ce à quoi l'Office s'est montré assez ouvert. Tout au long de l'année, nous avons eu une très bonne collaboration de la part du directeur du secteur Sud-Ouest et de la directrice des services aux locataires pour le secteur. Ces liens personnels nous ont permis de régler beaucoup plus facilement des problèmes touchant les locataires d'HLM. Malheureusement, ce travail est à recommencer, puisque ces deux personnes ont été remplacées au début de 2014.

Quand à la Régie du logement, la rencontre a surtout servi à expliquer notre véritable rôle afin que les préposés ne donnent pas aux locataires des attentes démesurées quant à nos services. Nous avons également obtenu des explications quant à la priorisation des dossiers et avons obtenu le nom d'une personne-ressource que nous pouvions contacter en cas de problème. Toutefois, il n'est pas si clair que le message s'est rendu jusqu'aux intervenant-e-s de première ligne.

Enfin, la rencontre la plus difficile et laborieuse à obtenir fut celle avec le CLSC. Nous avons demandé de rencontrer les intervenant-e-s du CLSC afin de leur expliquer notre rôle et échanger avec eux et elles sur la meilleure façon d'arrimer nos interventions. Toutefois, nous avons seulement pu obtenir une rencontre avec une cadre qui ne semble pas vraiment avoir transmis notre message auprès de la première ligne. Surtout, malgré ce que voulait nous faire croire la représentante du CLSC, le manque de ressources demeure un grave problème et plusieurs problématiques qui devraient être traitées par celui-ci aboutissent au P.O.P.I.R., alors que nous sommes peu outillés pour les gérer.

Perspective 8

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement s'implique au Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) et participe, dans la mesure de ses moyens, à des actions ponctuelles.

- Nous avons participé à la manifestation annuelle pour la journée des locataires le 24 avril 2013, en revendiquant le contrôle des loyers ;
- Nous avons participé à deux autres actions pendant l'année : une contre le manque d'accessibilité pour les locataires à la Régie à Trois-Rivières, et une pour la salubrité et la protection du parc locatif à l'Hôtel de ville de Montréal ;
- Nous avons collaboré avec le *Comité pour le droit au maintien dans les lieux* du RCLALQ sur l'organisation d'une manifestation régionale à Montréal contre les délais d'attente à la Régie du logement ;
- Nous avons participé à deux assemblées générales.

La dernière assemblée générale du P.O.P.I.R. avait mandaté le conseil d'administration et l'équipe de travail de s'impliquer plus activement aux activités du RCLALQ, dans la perspective d'évaluer la pertinence de devenir membre actif de ce regroupement. Nous avons donc participé à plusieurs actions à Montréal et ailleurs, et nous étions plus systématiquement présents dans les instances décisionnelles. Nous nous sommes même impliqués dans un comité pour étudier la problématique de la conversion des logements locatifs en copropriétés.

Toutefois, on ne peut pas nier qu'il y a des problèmes de mobilisation et de stratégie assez importants au sein de ce regroupement. La question de fond demeure : considérons-nous que le P.O.P.I.R., par sa présence, peut encourager le RCLALQ à devenir un joueur plus combatif et mouvementé ? Une délégation de cinq personnes ira au Congrès d'orientation le 22 et 23 mai 2014, et leur impression devra certainement prendre une place importante dans la prise de cette décision par l'ensemble des membres.

Perspective 9

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement poursuive son travail sur les délais à la Régie du logement avec le « Comité délais », qui inclut des membres de Projet Genèse et du P.O.P.I.R. – Comité Logement.

Sommaire

- Le comité délais s'est rencontré 17 fois pendant l'année ;
- Nous avons organisé, en collaboration avec le RCLALQ, une journée régionale d'action contre les délais pour les locataires à la Régie ;
- Nous avons produit un film qui se veut un outil de sensibilisation et de mobilisation, intitulé : *La Régie du lentement : discrimination envers les locataires* ;
- Nous avons publié plusieurs communiqués de presse dénonçant la Régie ;
- Nous avons déposé plusieurs demandes d'accès à l'information pour mieux documenter et comprendre le phénomène des délais.

Cette année, le P.O.P.I.R. a continué son travail en comité avec des membres de Projet Genèse pour lutter contre les longs délais d'attente à la Régie du logement du Québec, qui sont, cette année, pires que jamais, à 20,7 mois d'attente pour les causes civiles générales. Ce fut un travail agréable duquel est née une belle collaboration grâce à laquelle nous avons mobilisé des centaines de personnes pour revendiquer une vraie justice à la Régie. Cette initiative se démarque également par la participation soutenue de plusieurs militant-e-s du P.O.P.I.R.

Grace à cette implication importante, nous avons réussi à organiser une manif-action théâtrale pendant laquelle nous avons distribué des milliers de tracts dans les métros de Montréal et créé une gigantesque salle d'attente sur le boulevard René-Lévesque, bloquant la circulation sur cette artère commerciale pendant une heure.

Avec l'aide de Patrick Landry, cinéaste et militant du P.O.P.I.R., les membres du comité ont également réussi à créer un court métrage sur les délais à la Régie. Ce travail était une expérience enrichissante pour tous et toutes. Il reste maintenant un gros travail de diffusion et de sensibilisation à faire autour du film afin de mobiliser l'ensemble des locataires du Québec.

Toutefois, tant que cet enjeu reste secondaire pour les regroupements des comités logement, la mobilisation pour réduire les délais restera un gros défi. Dans le même sens, le P.O.P.I.R. a des pratiques et traditions de mobilisation différentes que celles de Projet Genèse. Il reste donc du travail à faire au niveau de l'élaboration de stratégies et de tactiques et surtout pour encourager la prolifération d'actions directes contre la Régie.

Volet 3

Mobilisation et membership

Perspective 10

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement ait comme objectif, pour l'année 2013-2014, d'augmenter son membership.

Sommaire

- L'organisme compte 180 membres, soit une hausse de 1,1 % et un nouveau record ;
- Notre membership comporte une proportion de 58% de femmes ;
- Au total, 41 activités ont été organisées ;
- Dans l'année, 4 229 heures de bénévolat étaient accordées à l'organisme par les membres et d'autres militant-e-s !

Dans l'ensemble, même si on peut toujours espérer mobiliser davantage, ce fut une année avec de belles actions. Le P.O.P.I.R. - Comité Logement a en effet gardé le cap sur la mobilisation et le recrutement cette année, avec une légère hausse sur les gains significatifs de 2012-2013. Ce fut une année de renouvellement de notre base. En effet, l'élargissement de nos réseaux de mobilisation grâce notamment à la campagne *À qui la ville ?* a donné une participation plus soutenue et élargie à l'ensemble de nos actions.

On peut quand même constater, par contre, que la majorité des nouveaux et nouvelles membres ont adhéré à l'organisme suite à leur participation à un atelier sur le logement social ou après avoir accédé à nos services. Ces personnes y adhèrent souvent par sentiment de reconnaissance de notre travail et il reste un travail de consolidation à faire pour les intégrer dans la vie démocratique et politique de notre organisme.

Finalement, impossible de parler de l'implication des militant-e-s sans souligner le dévouement des bénévoles qui travaillent à l'accueil au P.O.P.I.R. - Comité Logement. Un gros merci à Giselle Bissonnette, Carole Orphanos, Luce Parisien, et Pierre Bissonnette. Notre pouvoir repose toujours sur la mobilisation de la base et nous tenons également à remercier les militant-e-s qui se sont impliqué-e-s dans le comité de mobilisation, le comité délais, le comité journal, le comité de requérants, le conseil d'administration et dans divers comités *ad hoc* pour l'organisation de nombreuses manifestations, actions, et activités.

Perspective 11

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement poursuive les réunions du comité mobilisation

Sommaire

- Nous avons animé 5 comités mobilisation ;
- Les comités ont rejoint 92 personnes, soit 19 personnes présentes en moyenne (12 l'an dernier). La présence a augmenté, à l'image de la mobilisation en général.

Lors des comités mobilisation, nous avons parlé à deux reprises de l'aide sociale. Il faut dire que le gouvernement Marois s'est distingué, puisqu'en 18 mois au pouvoir, il a réussi à couper le chèque des plus pauvres parmi les plus pauvres (les personnes seules aptes au travail) et a ensuite lancé un plan qui, dans les faits, n'améliore pas le sort des plus démunis. Les comités mobilisation ont alors été l'opportunité de faire le point sur les changements apportés et de mobiliser les personnes présentes pour des actions. Nous pouvons ici nous féliciter d'avoir su réagir rapidement pour bien informer sur cet enjeu, malgré un calendrier de mobilisations déjà chargé.

Les autres sujets abordés ont été les hausses de tarifs à Hydro-Québec, le bilan du squat *À qui la ville ?* et la Canada Malting.

Cette année encore, nous constatons que le comité mobilisation joue avant tout un rôle de ciment entre les membres eux-mêmes et avec la permanence, tout en nous donnant l'opportunité d'aborder des sujets d'actualité.

Les membres ont davantage joué un rôle politique de définition des actions et de mobilisation dans les comités *À qui la ville ?*, le comité sur les délais à la Régie du logement, le comité de requérant-e-s et le conseil d'administration.

Pour l'année à venir, nous aurons la chance d'ajouter une stagiaire en travail social à l'équipe, ce qui aidera à donner un nouveau souffle à ce comité mobilisation.

Perspective 12

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement vise à augmenter sa visibilité dans les quartiers du Sud-Ouest en organisant du tractage et du porte-à-porte.

Sommaire

- Le porte-à-porte a été fait sur divers enjeux, notamment les reprises de logement (décembre 2013), les hausses de loyer (mars 2014) et les fins de conventions (printemps et automne 2013) ;
- Les militant-e-s du P.O.P.I.R. ont également fait plusieurs sorties de sensibilisation à Saint-Henri concernant l'avenir de la Canada Malting, cognant aux portes du quartier afin de faire signer des pétitions ;
- Du porte-à-porte a aussi été organisé dans les immeubles de logements HLM et OBNL en fonction des événements et problèmes spécifiques, notamment pour les assemblées publiques concernant les coquerelles (à Côte-Saint-Paul) et la formation d'une association de locataires (à Saint-Henri).

Le titre du rapport annuel 2012-2013 était *De porte en porte, lutter pour le droit au logement*, indiquant l'emphase croissante mise par le P.O.P.I.R. - Comité Logement sur le porte-à-porte comme stratégie de mobilisation et d'enracinement dans nos quartiers. Nous avons travaillé fort cette année pour continuer le bon travail de mobilisation et de sensibilisation, mais il nous reste du boulot, notamment pour percer plus dans le secteur ouest de Côte Saint-Paul/Ville-Émard.

En général, les militant-e-s qui ont participé aux journées de porte-à-porte ont noté que c'est toujours mieux de cogner à la porte des gens que de simplement déposer nos dépliants dans les boîtes aux lettres. Il est donc préférable de faire un travail de qualité que de tout miser sur la quantité de tracts distribués !

Dans cette optique, le P.O.P.I.R. - Comité Logement rêve d'aller encore plus loin dans la mobilisation sur le terrain, et veut mettre encore plus d'énergie afin d'assurer une présence du P.O.P.I.R. dans les divers festivals du quartier qui s'organisent chaque année dans le Sud-Ouest.

Perspective 13

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement et le comité journal poursuivent la production du journal Le Canal.

Sommaire

- Nous avons produit 3 éditions du journal cette année ;
- Le comité journal s'est réuni à 5 reprises ;
- Nous avons organisé deux lancements auxquels plus de 100 personnes ont participé ;
- Notre site web a été consulté 9 218 fois par 6 046 utilisateurs différents.

La production du journal *Le Canal* en est à sa deuxième année et c'est toujours avec autant d'enthousiasme que l'équipe de rédaction et de journalistes bénévoles s'est activée ! Nous avons produit trois numéros traitant tant des enjeux liés au logement que des sujets qui intéressent les journalistes. Le journal est un bon outil de mobilisation en plus d'être un travail valorisant pour celles et ceux qui participent à sa réalisation. Et chaque nouvelle édition est l'occasion d'un rassemblement afin de socialiser et d'annoncer les actions à venir !

Nous tenons donc à remercier les membres du comité, soit Agathe Melançon, Diane Dufort, Justin Birihiyuma, Louise Filteau, Freda Guttman, Claudia Valencia, Normand Laforce et Daniel Guilbert.

Présence web et médias sociaux

Nous continuons à être très actifs sur le web, principalement grâce à notre site Internet. Le site est un outil pertinent pour faire connaître les dossiers en cours, les occasions de mobilisations et les prises de position de l'organisme. Le journal *Le Canal* y est aussi disponible.

De plus, le P.O.P.I.R. continue d'être très actif sur Twitter, en commentant et relayant l'actualité liée au logement. Toutefois, le conseil d'administration a pris la décision de fermer le compte Facebook de l'organisme. Bien que cet outil est de plus en plus utilisé dans les mouvements sociaux afin de mobiliser et d'informer la population sur les enjeux, l'organisme a adopté une position critique en réponse au manque de confidentialité et à l'utilisation commerciale des informations personnelles des personnes qui utilisent ce réseau social.

Volet 4

Lutte anti-pauvreté et luttes unitaires

Perspective 14

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement poursuive son implication dans le quartier Saint-Henri

Sommaire

- Nous avons participé à sept assemblées générales et trois rencontres du comité exécutif ;
- De plus, nous avons participé à six rencontres du comité aménagement, cinq rencontres au sujet de la Canada Malting et deux rencontres d'organisation de l'opération populaire en aménagement ;
- Nous avons enfin participé à deux rencontres d'autre nature.

Notre implication au sein de la table de quartier Solidarité St-Henri s'inscrit dans la continuité. Cette année, le comité aménagement s'est concentré sur la lutte contre le redéveloppement de l'un des derniers sites industriels au bord du canal Lachine, la Canada Malting. Ce site est important tant au niveau de la préservation des zones d'emplois dans Saint-Henri que dans la perspective de freiner la gentrification du quartier. En effet, l'usine désaffectée se trouve dans l'un des secteurs les plus pauvres du quartier Saint-Henri et il est important de s'assurer que la transformation du site n'entraînera pas le départ plus ou moins volontaires des locataires à faibles revenus de ce secteur.

Cette réflexion est à la base de l'autre dossier qui nous a mobilisé, celui de l'opération populaire en aménagement, *À qui St-Henri ?*. Les opérations populaires en aménagement (OPA) reposent sur le principe selon lequel la population possède les compétences pour cerner les problèmes mais surtout, pour proposer des solutions dans le but d'améliorer leur environnement. Cet exercice de prise en charge populaire de l'aménagement du quartier est une réponse concrète et proactive à l'annonce de l'élaboration d'un *Plan de développement urbain, économique et social* (PDUES) organisé par l'arrondissement avec les \$ 1,5 million que le ministère des Transports lui verse, piètre compensation au projet du complexe Turcot qui viendra défigurer Saint-Henri et Côte-Saint-Paul.

Finalement, force est d'avouer que le développement, voire la transformation du quartier, continue à suivre un rythme effréné. L'ensemble des organismes se disent inquiets et constatent au quotidien les impacts de la gentrification sur les gens qu'ils côtoient. La table de quartier tente donc d'adopter des positions claires concernant cette situation. Bien que l'ensemble des organismes membres de la table se retrouvent dans la mission de lutte à la pauvreté, c'est un défi de développer une stratégie et un discours communs afin de lutter contre la gentrification qui a nécessairement des impacts négatifs sur la population la plus vulnérable. Alors que pour le P.O.P.I.R., il y a urgence d'indiquer aux élu-e-s, aux fonctionnaires et aux développeurs que nous n'acceptons pas leur vision du développement, pour les autres groupes membres, le message à envoyer ne semble pas aussi clair.

Pour le P.O.P.I.R., la position de la table de quartier concernant la gentrification doit être sans équivoque et c'est dans cette perspective que nous continuons toutes nos interventions au sein de Solidarité St-Henri.

Perspective 15

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement poursuive son implication dans le quartier Petite-Bourgogne.

Sommaire

- Nous avons participé à l'assemblée générale annuelle de la Coalition de la Petite-Bourgogne ;
- Nous avons participé à dix autres rencontres : comité aménagement, sous-comité Bassin du Nouveau havre et portrait de la Petite-Bourgogne ;
- Nous avons nommé au conseil d'administration de la Coalition nos insatisfactions quant au fonctionnement et à la prise de certaines décisions, ce qui a été bien reçu et a conduit à des améliorations.

Les fins de conventions à la Petite-Bourgogne

Le dossier interpelle beaucoup les organismes et les locataires de la Petite-Bourgogne. Ainsi, pour la deuxième fois, nous avons fait un porte-à-porte dans le quartier et nous avons tenu une assemblée publique. Ce travail du P.O.P.I.R. est reconnu à la Petite-Bourgogne et il est appuyé par la table.

Lors de l'assemblée, les locataires présents se sont plaints du manque de mobilisation sur cet enjeu. De plus, la Coalition a décidé d'interpeller directement l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) pour qu'il prenne position sur les fins de conventions et informe les locataires. Il n'y a pas encore eu de suivi sur cette décision - c'est un des problèmes à la Coalition - et nous attendons maintenant de savoir qui sera le nouveau directeur ou la nouvelle directrice de secteur à l'Office.

Le développement dans Griffintown

Les défis de développement dans Griffintown se confirment et ce sont bien sûr les locataires qui en subissent les conséquences. En théorie, il y aura 1 260 nouveaux logements sociaux dans ce secteur, dont la moitié est déjà engagée. Tous ces projets se font en inclusion, dépendent donc de l'état d'avancement des projets de condos et se négocient avec les promoteurs, non avec les locataires. De plus, la spéculation est telle dans ce secteur que tous les projets exigent des montages financiers tarabiscotés. Ces deux éléments font en sorte que le milieu est toujours mis au pied du mur, qu'il doit toujours prendre rapidement des décisions sans avoir toutes les informations pour ne pas perdre le site, pour ne pas perdre les unités, etc.

Ce contexte de développement nuit, selon nous, à la construction d'un milieu de vie intéressant. On développe coûte que coûte et on gèrera les conséquences plus tard. Mais il ne faut pas le dire trop fort, ça pourrait nuire au développement !

Parmi les projets les plus avancés, il y a la coopérative Tiohtiake (81 logements), la coopérative des Bassins du Nouveau Havre (182 logements) et la coopérative Griffin (85 logements). Le projet d'OBNL sur lequel nous avons mis tellement d'énergie l'an dernier, parce que c'est ce que demandent les familles et les personnes seules du quartier, a été complètement repensé par Bâtir son quartier. Il y aura maintenant deux OBNL gérés par la Société d'amélioration de Pointe-Sainte-Charles (SOCAM), dont 100 unités seraient réservées pour reloger les locataires exproprié-e-s du 780, rue Saint-Rémi, dans Saint-Henri. Ce projet se fera en copropriété avec un projet de condos « abordables », un centre de la petite enfance et des ateliers d'économie sociale. Notons aussi qu'une autre coopérative verra le jour, la coopérative l'Esperluette. Le noyau fondateur a été parachuté depuis Villeray, décision que nous avons reproché à Bâtir et à la Coalition qui avaient négligé de nous consulter.

Le portrait de la Petite-Bourgogne

L'équipe de travail de la Coalition a décidé de remettre à jour le portrait de quartier. Nous avons embarqué dans la démarche vers la fin et nous avons notamment participé au « Grand rendez-vous ».

Le portrait visait à mobiliser les gens du quartier, ce qui fut un relatif échec puisque, somme toute, peu de résidant-e-s ont participé. Il visait aussi à sonder les priorités des gens du quartier. Pour la question du logement, trois choses majeures sont ressorties, ce qui nous guide pour le travail de l'année à venir :

- Les fins de conventions qui inquiètent les locataires ;
- Les locataires de Petite-Bourgogne qui ne savent pas qu'il y aura des logements sociaux à Griffintown et qui se demandent s'ils pourront passer de leur HLM à un logement social neuf ;
- Les locataires d'HLM qui ont du mal à défendre leurs droits face à l'OMHM.

Perspective 15

Que le P.O.P.I.R. – Comité Logement poursuive son implication dans Ville-Émard/Côte-Saint-Paul en priorisant la mobilisation des locataires par sa présence dans le quartier, mais aussi via la Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul.

Sommaire

- Nous avons participé à sept assemblées générales de la Concertation ;
- Nous avons aussi participé à cinq réunions du Comité habitation de la Concertation ;
- Enfin, nous avons participé à cinq réunions du Comité qualité de vie des locataires du Groupe d'action locale sur le terrain (GALT), dans l'immeuble HLM sur l'avenue de l'Église et sur la rue Le Caron, dans Côte-Saint-Paul.

Encore une fois cette année, notre participation à Ville-Émard et Côte-Saint-Paul a beaucoup augmenté vis-à-vis de l'année dernière, notamment dû à notre implication dans le nouveau Comité habitation de la Concertation Ville-Émard/Côte-Saint-Paul. Avec des partenaires communautaires et institutionnels, nous avons entamé une réflexion sur les besoins en logement dans le quartier et nous avons décidé de formaliser notre travail au sein de ce comité, qui est devenu une instance statutaire de la Concertation. Nous avons fait un grand repérage des terrains et bâtiments vacants et à vendre dans le secteur et nous espérons passer à l'étape de parler développement pour les mal-logé-e-s de Côte-Saint-Paul/Ville-Émard, notamment pour les familles à faible revenu. Le comité a également réfléchi sur les enjeux de salubrité et du droit au logement sur le marché privé et songe à passer à faire une campagne de sensibilisation sur les droits et responsabilités des locataires et propriétaires du quartier.

Mais, encore une fois, notre implication ne s'est pas restreinte à la table de concertation. Nous avons accompagné les locataires d'HLM dans les Habitations Galt à former un comité pour revendiquer un traitement d'extermination pour l'immeuble entier, suite à un problème grave de coquerelles. Nous avons aussi tenu des heures de permanence dans les locaux du Groupe d'action locale sur le terrain (GALT) pendant l'automne 2013.

Pris ensembles, ces deux volets d'implication représentent pour nous une stratégie gagnante : continuer d'être actif au niveau des organismes communautaires en cultivant un souci pour le droit au logement, pendant que nous continuons de nous impliquer auprès des locataires en dehors des instances officielles.

Conclusion

Le P.O.P.I.R. – Comité Logement aura 45 ans... de mobilisation, de soutien aux locataires et de lutte pour le logement social

Depuis deux ans maintenant, nous faisons tout pour renforcer notre présence dans les quartiers de la Petite-Bourgogne, de Saint-Henri et de Côte-Saint-Paul-Ville-Émard. Actifs au sein des tables de quartier, en lien avec les organismes du secteur, nous multiplions les efforts pour rejoindre encore plus de locataires, pour leur donner des informations pertinentes sur leurs droits et les encourager à passer à l'action pour collectivement améliorer la situation des locataires du Sud-Ouest.

Les besoins demeurent énormes dans les quartiers et vont nécessiter la poursuite des efforts pour renforcer le mouvement afin que nos interventions soient plus percutantes encore, que ce soit par le nombre de personnes mobilisées que par le type d'actions.

Dans la Petite-Bourgogne, les locataires d'HLM sont inquiets que les fins de conventions avec le gouvernement fédéral impliquent des augmentations de loyer et/ou freinent les travaux dans les HLM. Ils et elles voient aussi des tours de condos s'ériger dans Griffintown. Ces locataires vont-ils être priorités pour obtenir un logement social dans les projets qui se développent dans leur quartier ?

À Côte-Saint-Paul-Ville-Émard, le tout nouveau comité habitation de la table de concertation a ciblé les problèmes de salubrité ainsi que le besoin de nouveaux logements sociaux. Saurons-nous mobiliser le quartier autour de ces luttes et pourrons-nous y gagner des réserves de terrains pour le logement social ?

Même chose à Saint-Henri qui continue d'être la cible des promoteurs. En plus des condos qui pourraient se développer sur la Canada Malting si nous ne bloquons pas le projet, les conversions en condos se poursuivent et de plus en plus de locataires doivent tout simplement quitter Saint-Henri. La table de quartier a commencé une opération populaire d'aménagement. Quel poids la mobilisation aura face à la voracité des développeurs ?

Bref, voilà de graves enjeux pour nos quartiers populaires qui devront se mobiliser. Voilà aussi des graves enjeux pour le service de permanence juridique qui fait face à des demandes toujours plus complexes et à des situations toujours plus dramatiques de locataires.

C'est armés de notre journal *Le Canal*, en continuant de cogner aux portes, en allant dans les fêtes de quartier, les assemblées publiques, les conseils d'arrondissement et en prenant la rue que nous consoliderons le mouvement pour le droit au logement et contre la gentrification.

